

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2010
--

PRESENTS : M. BENOIT, M. RODRIGUES, Mme FRAPPIER, M. BAYONNE, M. CASSIGNOL, Mme EYCHENNE, M. VIVANT, Mme RIBET, Mme RABINOVITCH, M. REIG, Mme FLORES, M. CHAUBET, Mme SIBRA, Mme SALVANS, Mme BARBANCE, Mme VIARGUES, M. REIZ, M. DALMAS, Melle ROTH, M. PECHAMAT, Mme MOREAU.

PROCURATIONS : Mme DUBOST à M. REIG ; M. BIEBER à M. BAYONNE ; M. VIVES à M. RODRIGUES ; M. MAROC à M. CASSIGNOL ; M. MAMERI à Mme EYCHENNE ; M. LAMOUR à M. PECHAMAT.

ABSENTS : Melle AMARI, Mme BENQUET

1- PERSONNEL

- **Création de trois postes d'adjoints techniques 2^{ème} classe non titulaires à temps non complet pour un besoin saisonnier**

Le Conseil Municipal à l'unanimité (27 voix) décide de créer trois postes d'adjoints techniques 2^{ème} classe non titulaires à temps non complet du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 pour faire face à un besoin saisonnier.

- **Avancement de grade d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe**

Le Conseil Municipal à l'unanimité (27 voix) décide de créer un poste d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe afin de permettre l'avancement de grade d'un agent remplissant les conditions requises.

2- COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE

- **Avis du Conseil Municipal sur le Programme Local de l'Habitat (PLH 2010-2015)**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la Communauté Urbaine du Grand Toulouse a pris la décision d'engager l'élaboration de son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2010-2015. Par délibération du 19/11/2010, le Conseil de Communauté du Grand Toulouse a procédé à l'arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat. Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, ce projet doit être soumis pour avis à chacune des 25 communes du Grand Toulouse et au SMEAT. Cet avis sera pris en compte et intégré au PLH par une nouvelle délibération du Conseil Communautaire le 16/12/2010.

Pour la commune de Beauzelle, l'élaboration d'une « feuille de route » a été établie afin de définir la participation de la commune aux objectifs du PLH. Par conséquent, il a été convenu que la commune de Beauzelle s'engage sur une production moyenne annuelle de logements, avec un pourcentage de logements locatifs sociaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (27 voix) approuve l'ensemble du projet de Programme Local de l'Habitat, le programme d'actions thématique et la « feuille de route » de Beauzelle.

- **Approbation des modalités financières et patrimoniales de transferts de ZAE/ZAC**

Le Conseil de Communauté du Grand Toulouse a accepté les demandes d'adhésion à compter du 1^{er} janvier 2011 des communes d'AIGREFEUILLE, BEAUPUY, BRUGUIERES, DREMIL LAFAGE, FLOURENS, GRATENTOUR, LANTA, LESPINASSE, MONDOUZIL, MONS, MONTRABE, SAINT FOY D'AIGREFEUILLE, SAINT JEAN, SAINT JORY et VALESTILLES. Dans le cadre de ces demandes d'adhésion, il convient d'approuver les modalités financières et patrimoniales du transfert à la Communauté Urbaine des biens immobiliers en matière de ZAE et de ZAC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (27 voix) approuve dans le cadre de leur demande d'adhésion à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse à compter du 1^{er} janvier 2011 les conditions financières et patrimoniales.

3- VOIRIE

- **Dénomination des rues quartier Andromède**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (27 voix) accepte la dénomination des rues suivantes :

- Rue du Mont Canigou : voie située entre le giratoire de la route de Grenade au droit de la rue des Hirondelles et de la rue de la Rhune
- Rond point de l'Industrie : giratoire de la route de Grenade avec la rue des Hirondelles et la rue du Mont Canigou
- Boulevard de l'Europe : voie située entre le giratoire du chemin des Amandiers à la limite communale avec la commune de Blagnac et servant l'assiette à la ligne du tramway.